

L'an deux mil vingt-et-un, le 4 mars à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la cantine de l'ancienne école d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 février 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14			
Présents : 14			
Votants : 14			
Votes	Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0

Etaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Cynthia SERRAZ, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Sylviane TESSIER, Mme Violaine NEUVY, M. Vincent CERISIER, M. Thierry SOYER, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT, Mme Caroline DHYEVRE, Mme Emmanuelle BÉAUR, M. Aurélien THABUTEAU.

Étaient excusés :

Étaient absents :

Procurations :

Kelly LAFORGE a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : MOTION sur le projet HERCULE pour le secteur énergétique français

Il est fait lecture du texte suivant :

Depuis 1946 l'entreprise EDF est la garante du service public d'électricité qui a un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre du modèle français de transition énergétique.

Parce que l'énergie est un bien de première nécessité et au cœur du déficit climatique et parce que le climat c'est avant tout une question de régulation et de service public, ce dernier doit justement être au cœur de la politique énergétique du pays.

Face au projet « Hercule » qui doit décider de l'avenir d'EDF, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe alerte sur les conséquences d'un éclatement de l'entreprise publique, sur le prix de l'énergie pour les citoyens, sur le développement des énergies renouvelables et sur l'emploi.

Le projet « Hercule » discuté actuellement par le Gouvernement, la Commission européenne et la direction d'EDF prévoit d'abandonner la forme actuelle d'EDF pour la scinder en trois entités distinctes :

- une entreprise (« dite EDF bleu ») regroupant les centrales nucléaires,
- une autre (« dite EDF vert ») incluant la distribution d'électricité et les énergies renouvelables
- une troisième (« dite EDF azur »), responsable des barrages hydroélectriques dont les concessions se verraient remises en concurrence.

Derrière ce nom de « projet Hercule », de quoi parle-t-on vraiment ? Purement et simplement du démantèlement voire de la privatisation du fleuron de l'énergie française et de la fin d'un grand modèle de service public de l'énergie, essentiel pour le pays et ses citoyens. A travers cette motion, nous alertons le gouvernement sur les risques générés par ce démantèlement. C'est la remise en cause du prix de l'énergie et la péréquation tarifaire, demain, pour nos concitoyens. Nous risquons de perdre la souveraineté énergétique de notre pays ensuite, nécessaire notamment pour réussir la transition énergétique dans nos territoires afin de lutter concrètement contre le changement climatique. Enfin, sur

l'emploi sur notre territoire de Vienne et Gartempe plus de 1000 personnes (salariés du nucléaire et de l'hydraulique) sont directement concernées par l'avenir d'EDF.

Sur le seul exemple de l'exploitation des barrages dont la gestion pourrait être ouverte à la concurrence, ce projet fragiliserait la production d'énergie hydraulique (moyen de production flexible et pilotable), indispensable pour réussir la transition énergétique. Une telle gestion menacerait également la gestion de l'eau à l'échelle nationale et locale, dans un moment crucial où le réchauffement climatique fait peser sur la gestion de cette ressource une pression sans précédent, impactant directement la vie des habitants.

Devant l'importance des enjeux économiques, écologiques, et sociaux, soulevés par ce projet, le Conseil communautaire s'oppose au projet HERCULE qui prévoit le démantèlement d'EDF et demande au gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégrité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la motion d'alerte sur le secteur énergétique français en danger.

Fait à ANTIGNY, le 10 mars 2021

Le Maire,
Vincent LAUER

Le Maire,
Vincent LAUER

